

# Améliorer le calcul du chargement des prairies pâturées : conventions et nouvelle proposition

## Improving the pasture stocking rate reckoning : definitions and additional proposal

J.L. FIORELLI

INRA SAD, Domaine du Joly, 662 av. Louis Buffet, 88500 Mirecourt

### INTRODUCTION

Dans son acception technique, le chargement des prairies pâturées est défini (Hodgson, 1979) comme **le nombre d'animaux d'une catégorie donnée rapporté à la surface qu'ils utilisent pendant une certaine période.**

Qu'il s'agisse de la définition d'une stratégie de pâturage (Cros *et al.*, 2001), de la simulation des conséquences d'une décision de conduite (Delaby *et al.*, 2001), de l'évaluation d'une conduite de pâturage ou de l'établissement de références, le jeu de parcelles à considérer, et donc la superficie qu'il représente, est à définir.

L'importance de l'adaptation de la surface pâturée aux variations de la pousse de l'herbe pour "raisonner et maîtriser l'intensification du pâturage en système" a été soulignée par Cristofini et Jeannin dès 1979. La méthode d'interprétation des calendriers de pâturage formalisée par Lebrun (1983) pour les réseaux d'éleveurs a instauré une convention qui a servi ensuite à élaborer de nombreuses références. Pour standardiser l'interprétation des essais de pâturage, Hoden *et al.* (1986) ont proposé une nomenclature et les calculs afférents pour le traitement des données.

### 1. PROBLEMATIQUE ET METHODE

Aujourd'hui, la diversification de la place du pâturage dans les stratégies d'alimentation des troupeaux, la variété des modes de conduite et celle des modes d'exploitation des prairies interrogent la pertinence de ces conventions. Par exemple, peut-on considérer que :

- la campagne de pâturage comporte un nombre prédéfini de périodes, de surcroît identiques chaque année ?
- l'extension de surface pâturée n'est à comptabiliser qu'au moment où les animaux accèdent à ces parcelles ?

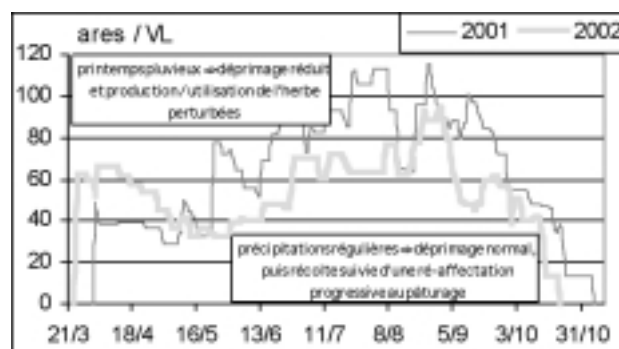
Notre perspective consistant en l'appropriation de repères par les éleveurs et les conseillers, il est souhaitable que les conventions pour l'interprétation des pratiques de conduite reposent sur une définition rigoureuse mais ouverte du rôle des prairies, à la mesure de la variété des situations et des choix des éleveurs. Nos données ont été acquises dans le cadre d'essais en station et d'enquêtes en exploitations (Fiorelli, 1992 ; Fiorelli et Mathieu, 2004).

### 2. PROPOSITION

Traduire la conduite en termes de surface pâturée puis de chargement s'avère plus explicite dès que l'on adopte le principe d'un **calcul en continu du chargement moyen** (et non plus en référence à une période), **en rapprochant l'effectif instantané d'animaux et la superficie du jeu de parcelles constituant la surface pâturée.** Définir le(s) critère(s) au nom duquel (desquels) ces différentes prairies seront ou non comptabilisées à un instant donné, permet de réaliser ce décompte. Selon le point de vue adopté vis-à-vis de la situation à évaluer (planification, aide au pilotage, bilan de campagne...), la convention retenue pourra donc varier, le contexte de ces situations étant rarement le même. Par exemple, lors du bilan d'une campagne (*ex post*), tous les événements sont connus et certains ; il est donc possible de comptabiliser les parcelles en intégrant la période de (re)pousse de l'herbe qui précède leur

mise à disposition effective aux animaux et de les considérer désaffectées juste après leur dernière utilisation par ces animaux. Pour le début de campagne, l'affectation des parcelles pâturées en première exploitation se fait en une seule fois, au moment de la mise à l'herbe. Dans cette exploitation vosgienne, les campagnes 2001 et 2002 ont donné lieu à des évolutions très différentes des valeurs du chargement moyen (*cf.* figure), en réponse aux situations climatiques contrastées. Dans tous les cas, des ajustements sont pratiqués en permanence.

Figure 1 : évolution du chargement moyen en pâturage vaches laitières



### 3. DISCUSSION

Si les conventions en usage permettent d'évaluer les choix structurels retenus par les éleveurs, elles permettent rarement de caractériser les options de régulation auxquelles ils font appel. Or, l'importance avérée de ces options réclame, selon nous, que le statut des différentes prairies soit introduit avec davantage de précision. Au-delà des processus biophysiques, un dispositif de pâturage est un système piloté, objet de décisions qui réfèrent à des contraintes et des équilibres multiples, "internes au dispositif" ou plus globaux pour le système d'élevage (parcellaire, pâturage vs. récolte, allotement des animaux, organisation du travail...). Caractériser ces décisions réclame donc de réviser la prise en compte des prairies au regard de critères ayant du sens pour les éleveurs.

### CONCLUSION

Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'un élargissement des points de vue à mobiliser pour l'évaluation de conduites du pâturage à partir de données provenant de calendriers d'utilisation des parcelles. On peut en escompter un regain d'intérêt pour ce type d'outil et sa valorisation.

Cristofini B., Jeannin B., 1979. *Motor. et Techn. Agr.*, 11, 65-67

Cros M.J., Duru M., Peyre D., 2001. *Fourrages*, 167, 365-383

Delaby L., Peyraud J.L., Faverdin P., 2001. *Fourrages*, 167, 385-398

Fiorelli J.L., 1992. Thèse INA P-G, 197p

Fiorelli J.L., Mathieu A., 2004. In DARRE J.P., MATHIEU A., LASSEUR J. (coord), *Le sens des pratiques*. INRA, 320p

Hoden A., Micol D., Liénard G., Müller A., Peyraud J.L., 1986. *Bull. Techn. CRZV Theix, INRA*, 63, 31-42

Hodgson J., 1979. *Grass and Forage Science*, 34, 11-18

Lebrun V., 1983, 1991. *Comment gérer le pâturage. Prévision, suivi, dépouillement*. ITEB, 76p